

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 095-269501003-20260626-DELIB172026-DE



OBJET : INSTAURATION DE COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES A / B / C ET D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE COMMUNES POUR LA VILLE ET LE CCAS

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial du 7 mai 2026,

OUI l'exposé de Madame Belleville-Dewalle, rapporteur,

CONSIDÉRANT que la Ville de Pontoise et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) partagent une politique de gestion des ressources humaines intégrée et veulent assurer une gestion cohérente et harmonisée des situations individuelles des agents, tout en garantissant le respect des droits statutaires et l'égalité de traitement entre les agents relevant de ces deux entités,

CONSIDÉRANT la possibilité pour la Ville de Pontoise et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de maintenir des Commissions Administratives Paritaires (CAP) réparties par catégorie A/B/C et une Commission Consultative Paritaire (CCP) communes,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL ADMINISTRATIF :

ARTICLE 1 : DECIDE de maintenir pour les élections professionnelles à venir et suivantes :

- Commissions Administratives Paritaires (CAP) organisées par catégorie statutaire (A, B et C) et compétentes pour les agents titulaires (CAP) ;
- Commission Consultative Paritaire (CCP) compétente pour les agents contractuels communes à la Ville de Pontoise et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ARTICLE 2 : PRECISE que ces instances sont placées auprès de la Commune de Pontoise.

ARTICLE 3 : AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à engager toute procédure et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration.

Fait à Pontoise, le **26 JUN 2026**

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
De la Publication le
Fait à Pontoise le

Laëtitia BELLEVILEDEWALLE



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE

Vice-Présidente

